



Economie Glâne 2020

Analyse des perspectives de développement économique

Rapport intermédiaire destiné au mandant et aux personnes ayant participé aux groupes de discussion et aux entretiens individuels

Prof. Martial Pasquier

avec la collaboration de Jean-Patrick Villeneuve

Août 2006

Table des matières

1. Situation, mandat et méthodologie	4
1.1 Le contexte	4
1.2 Délimitation du mandat	5
1.3 Méthodologie	6
1.4 Structure	8
1.5 Remerciements	8
2. Aperçu des principaux indicateurs de la situation économique du district de la Glâne	10
2.1 La population résidante	10
2.2 La population active et les emplois	12
2.3 Permis de construire et taux d'occupation des zones d'activité	21
2.4 Les revenus fiscaux	24
3. Evaluation de la situation économique aux yeux des principaux acteurs économiques et politiques	26
3.1 La Glâne en tant qu'espace économique	27
3.2 Evaluation des principaux critères d'implantation des entreprises	28
3.2.1 La main d'œuvre	28
3.2.2 Les terrains industriels	28
3.2.3 L'infrastructure routière	29
3.2.4 L'infrastructure ferroviaire	30
3.2.5 Les services publics et les autres services	30
3.2.6 La structure des activités économiques	30
3.3 La région comme lieu d'habitat	31
3.4 Le climat économique et politique	32
3.5 Images véhiculée et perçue problématiques	34

4. Perspectives de développement économique du district de la Glâne: proposition	36
4.1 Les axes principaux de développement	37
4.2 Les infrastructures de base	38
4.2.1 Les infrastructures routières	38
4.2.2 Les infrastructures ferroviaires	39
4.3 La politique d'aménagement du territoire	39
4.4 Les infrastructures de promotion	41
4.5 Les activités de promotion	42
5. Commentaire personnel	44
6. Annexe: Liste des personnes ayant participé aux groupes de discussion et aux entretiens individuels	46

1. Situation, mandat et méthodologie

1.1 Le contexte

L'étude des perspectives de développement économique de la Glâne s'inscrit dans trois logiques différentes mais partiellement complémentaires :

- D'abord, l'annonce de deux employeurs très importants de la région de transférer une partie de leurs activités à l'extérieur du district : l'entreprise Tetra Pak va transférer une partie de ses activités à l'étranger et l'armée a annoncé la fermeture du Parc automobile de Romont (PAA) et le transfert des activités à Grolley. On notera cependant que les incidences sur les emplois et sur le taux de chômage sont limitées dans la mesure où le plan social mis en œuvre par Tetra Pak permet d'éviter un trop grand nombre de licenciements et la fermeture du PAA pourrait être partiellement reportée.
- Ensuite, la nouvelle politique régionale en discussion au niveau fédéral aura très vraisemblablement des incidences dans le district de la Glâne dans la mesure où il faut s'attendre d'une part à une réduction des montants disponibles pour les projets d'investissement et, d'autre part, à des changements importants dans les critères d'octroi de ces soutiens financiers (sélection en fonction de critères qualitatifs au lieu de quasi automatismes quantitatifs). Il convient de préciser que, dans le cadre de la nouvelle politique régionale, une étude spécifique a été réalisée par le service de la statistique du canton de Fribourg.
- Finalement, la promotion économique du canton de Fribourg a élaboré en 2003 avec un consultant externe un document stratégique intitulé «Vision 2020 pour le canton de Fribourg». Comme les résultats de cette analyse et les recommandations correspondantes concernent l'ensemble du canton, le mandant a souhaité vérifier si les recommandations faites sont en adéquation avec la situation et les possibilités de développement des districts. Au vu du contexte particulier du district de la Glâne, il a été décidé de porter une attention particulière à celui-ci.

Dans ce contexte, la promotion économique du canton de Fribourg (M. Thierry Mauron, directeur) a confié à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP – UER Management et marketing, Prof. Martial Pasquier) le mandat d'étudier les perspectives de développement économique à long terme du district de la Glâne.

1.2 Délimitation du mandat

Le mandat consistant à étudier les perspectives de développement économique à long terme du district de la Glâne, il convient de délimiter son contour.

Il s'agit tout d'abord d'une démarche descriptive et analytique. Il importe donc de comprendre et de décrire la situation actuelle ainsi que d'indiquer les potentialités de développement économique. La dimension normative (ou l'établissement de recommandations) ne constitue pas l'objectif principal de ce rapport et celles qui sont mentionnées devraient encore faire l'objet d'un processus de validation avant d'être mises en œuvre.

Ce mandat s'inscrit aussi dans une logique de développement à long terme. Bien que les incidences des décisions annoncées par les entreprises déploient leurs effets immédiatement, ce projet n'a pas l'ambition de répondre directement aux problèmes économiques et sociaux correspondants. A cet effet, le conseil d'Etat du canton de Fribourg a mis en place d'autres groupes de travail qui sont chargés d'aider au placement des personnes qui perdent leur emploi, de trouver des entreprises susceptibles de reprendre les locaux laissés libres par l'entreprise Tetra Pak, etc. Ce mandat tient compte dans la mesure du possible des informations fournies par ces groupes de travail mais ne s'inscrit pas dans la résolution des problèmes économiques et sociaux à court et moyen termes.

Une autre délimitation à prendre en considération tient au fait que ce mandat se borne aux aspects économiques du développement potentiel. Les aspects politiques (comme les fusions de communes), culturels ou encore sociaux n'ont pas été traités et ne font l'objet d'aucune analyse ou recommandation. Or, et il est important de le préciser, les perspectives mentionnées et les recommandations

correspondantes ne peuvent en aucun cas être retenues sans étudier les interdépendances avec les autres facteurs.

Étudier les perspectives de développement économique d'un district comme celui de la Glâne qui dispose d'une taille, d'un bassin de population et de ressources limités est une tâche assez ardue notamment parce qu'il est très difficile d'isoler de manière précise et d'un point de vue géographique la situation et les impacts attendus de mesures favorisant le développement. À titre d'exemple, l'installation d'une entreprise en dehors du district peut avoir des répercussions intéressantes pour celui-ci dans la mesure où des collaborateurs pourraient être amenés à venir s'y établir. Le lecteur comprendra aisément que s'il est difficile de définir des priorités en matière de développement économique à l'échelle d'un canton, cette tâche est d'autant plus complexe à l'échelle d'un district. C'est la raison pour laquelle les critiques et propositions ne doivent pas être comprises en fonction d'une délimitation stricte des frontières politiques du district. Dans le cadre de ce projet, la Glâne est considérée comme une région dont les frontières économiques ne sont pas définies de façon stricte.

D'autres limites liées aux choix méthodologiques doivent aussi être prises en compte. Elles sont mentionnées dans le prochain paragraphe.

1.3 Méthodologie

Plusieurs méthodes différentes permettent d'atteindre les objectifs mentionnés plus haut. D'entente avec le mandant, ce projet a privilégié une démarche participative impliquant les principaux acteurs politiques et économiques.

Contrairement à d'autres projets aux ambitions similaires, ce mandat ne repose pas sur une analyse économique « classique » où la situation économique de la Glâne serait étudiée au travers d'une approche synchronique (comparaison dans le temps) et diachronique (comparaison avec d'autres districts). Si un certain nombre d'indicateurs économiques ont été recueillis et sont analysés dans les pages qui suivent, ce mandat reste basé essentiellement sur des entretiens individuels et des groupes de discussion. On relèvera que

l'étude réalisée par le service de la statistique du canton de Fribourg¹ repose très largement sur des données économiques et est très largement complémentaire au présent travail.

En effet, face aux difficultés rencontrées et pour répondre aux volontés clairement exprimées de la part de décideurs politiques et économiques de contribuer au développement de la Glâne, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Recueil et analyse de données économiques : diverses données portant sur la population en général, sur la population active, sur les entreprises et finalement sur les recettes fiscales ont été rassemblées et servent d'une part à cadrer le débat sur la situation économique du district et d'autre part à étayer les réflexions en matière de développement.
- Groupes de discussion : le cœur de ce mandat a résidé dans l'organisation, la conduite et l'évaluation des résultats issus de groupes de discussion. En collaboration avec le mandant et le préfet de la Glâne, une liste d'entrepreneurs actifs dans la Glâne et de leaders d'opinion a été constituée. Trois groupes distincts sont à distinguer:
 - Entrepreneurs ayant leur centre d'intérêts privés et professionnels dans la Glâne: les entreprises de ces personnes se caractérisent par le fait qu'elles sont établies depuis longtemps dans la région, que la décision d'implantation résulte aussi de la situation privée du responsable et que les entrepreneurs sont intégrés dans la région.
 - Entrepreneurs ou responsables d'entreprises qui sont venus s'établir dans la Glâne mais dont le centre d'intérêt privé n'est pas nécessairement lié à la région. Ces entreprises sont venues s'établir dans la région principalement suite à des analyses économiques.
 - Groupe de leaders d'opinion ou d'entrepreneurs connaissant bien le tissu économique de la Glâne.

¹ La nouvelle politique régionale, Pierre Caille, Service de la statistique du canton de Fribourg. Les résultats complets de cette étude ne sont pas encore officiellement disponibles mais l'auteur de ce rapport a reçu toutes les informations pouvant servir à l'exécution du présent mandat.

Quelques personnes n'ayant pas pu participer aux groupes de discussion ont été interrogés par la suite de manière individuelle.

Conjointement à ces groupes de discussion, des entretiens individuels ont été conduits avec des représentants cantonaux et régionaux des milieux politiques et économiques.

La liste complète des personnes ayant participé aux entretiens individuels ou aux discussions de groupe figure en annexe. L'ensemble des propos tenus par les participants ainsi que les idées émises ont été rendus anonymes.

- Dans un esprit de synthèse et de validation, les résultats de ces entretiens et groupes de discussion ont été présentés à l'ensemble des participants et ces derniers ont eu la possibilité de s'exprimer. Leurs commentaires et observations ont été, dans la mesure du possible, intégrés dans ce rapport.

Le présent rapport est donc une synthèse des opinions et suggestions émises par les personnes interrogées et complétée par des données économiques. Si l'auteur du rapport a essayé de limiter son influence à la méthode de travail, au choix des thèmes et à la structuration des avis, un commentaire plus personnel accompagne ce rapport.

1.4 Structure

Ce rapport est structuré en 4 parties principales. Après la partie introductive consacrée aux objectifs du mandat et à la méthodologie, la deuxième partie donne un aperçu de la situation économique du district de la Glâne au travers des données recueillies. Ces données ont servi de base aux discussions et aux entretiens. La troisième partie traite de la situation économique sous l'angle qualitatif et du point de vue des principaux acteurs économiques. La quatrième et dernière partie esquisse les perspectives de développement qu'accompagnent quelques propositions ou recommandations correspondantes.

1.5 Remerciements

Ce mandat a bénéficié de nombreuses aides que je tiens à remercier.

- Les services de l'Etat de Fribourg et en particulier la promotion économique, le service de statistiques ainsi que le service des

constructions et de l'aménagement ont collaboré de manière étroite et diligente au recueil et à la transmission des données.

- L'association « Région Glâne-Veveyse » et en particulier Mme Véronique Schmoutz ont mis à disposition l'ensemble des informations dont elles disposaient et m'ont aidé dans les démarches logistiques.
- M. Jean-Claude Cornu, Préfet de la Glâne, son personnel administratif ainsi que M. Jean-Dominique Sulmoni, ancien Syndic de Romont, qui ont contribué à contacter les entrepreneurs et ont mis à disposition l'infrastructure pour la conduite des groupes de discussion.
- Les collaborateurs de mon unité et en particulier M. Jean-Patrick Villeneuve, pour leur aide dans la conduite de ce mandat.
- Et surtout tous les acteurs économiques et politiques du canton et de la région qui ont consacré du temps de manière très constructive et positive pour participer aux groupes de discussion et aux entretiens.

2. Aperçu des principaux indicateurs de la situation économique du district de la Glâne

Comme mentionné dans les pages précédentes, cette partie ne constitue pas une analyse complète et systématique de la situation économique du district de la Glâne. Elle vise au contraire deux objectifs. Il s'agit d'une part de donner un aperçu des principaux indicateurs pour cadrer le débat sur l'évolution et les perspectives de développement économique. D'autre part, ces indicateurs servent à compléter avec des informations objectives les commentaires et propositions provenant des discussions de groupes et des entretiens.

Ces indicateurs sont regroupés et présentés en quatre catégories :

- Les indicateurs sur la population en général
- Les indicateurs sur la population active et le chômage
- Les indicateurs sur la situation en terme de permis de construire et de taux d'occupation des zones d'activité
- Les indicateurs sur les revenus fiscaux des personnes physiques et des personnes morales domiciliées dans la Glâne.

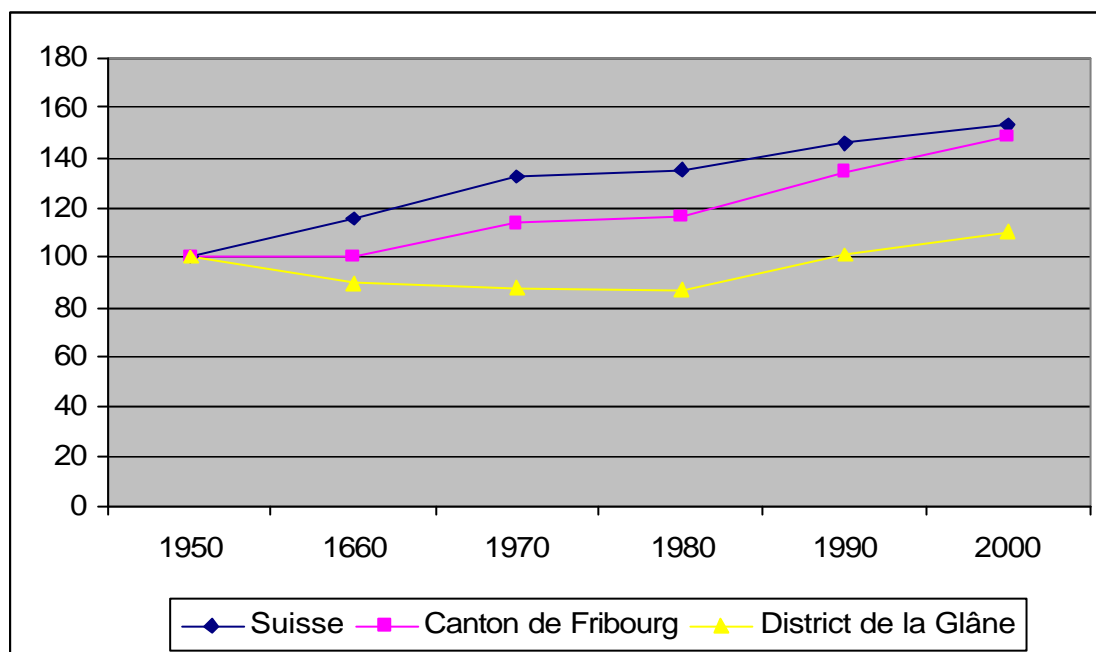
Si ces indicateurs sont présentés et brièvement commentés dans les pages qui suivent, on gardera toujours à l'esprit qu'ils ne dévoilent qu'une partie de la situation effective et qu'ils ont besoin d'être complétés par d'autres données et d'être placés dans une certaine perspective pour qu'ils soient interprétés de manière complète.

2.1 La population résidante

Cette section renseigne sur l'évolution de la population résidante ainsi que sur le niveau de formation actuel de cette population.

Illustration 1 : Evolution de la population résidante dans le canton de Fribourg et dans le district de la Glâne entre 1950 et 2000 (index 100 pour l'année 1950)

Source: Recensements fédéraux de la population, Office fédéral de la statistique



Comme on peut le constater dans l'illustration 1, la population résidante dans le district de la Glâne a connu jusqu'au milieu des années 80 une baisse puis une stagnation. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 80 que la population résidante du district a augmenté de manière pratiquement proportionnelle à celle du canton. On remarquera cependant que les différences d'un secteur à l'autre sont très importantes². Par exemple, depuis 1970, les secteurs d'Ursy et de Villaz-St-Pierre ont connu une croissance de leur population supérieure à la moyenne cantonale ou nationale. Par contre, l'accroissement des secteurs de Rue et de Romont est inférieur à celui du canton ou de la Confédération. En 2000, la Glâne représentait 7,4% de la population cantonale, alors que cette proportion était de 7,8% en 1970 et de 7,6% en 1990.

² Source : Région Glâne-Veveyse, Les grandes lignes de l'évolution en Glâne entre 1970 et 2000, Analyse statistique, Romont, 2004.

Illustration 2 : Niveau de formation de la population résidante. Comparaison entre les populations de la Suisse, du canton de Fribourg et du district de la Glâne (en pourcent de la population)

Sources : Service de la statistique du canton de Fribourg (2003) et Région Glâne-Veveyse (2004)

2000	Suisse	Canton FR	Glâne
Sans formation	4.3	4.3	4.5
Scolarité obligatoire	22.8	27.8	35.5
Formation prof. CFC	39.5	35.1	34.7
Maturité	3.6	6.1	5.1
Formation prof. supérieure	9.3	8.6	7.8
Ecole prof supérieure	2.5	2.3	1.8
HES, Université	7.6	6.8	3.7
Sans indication	8.7	9	8.3

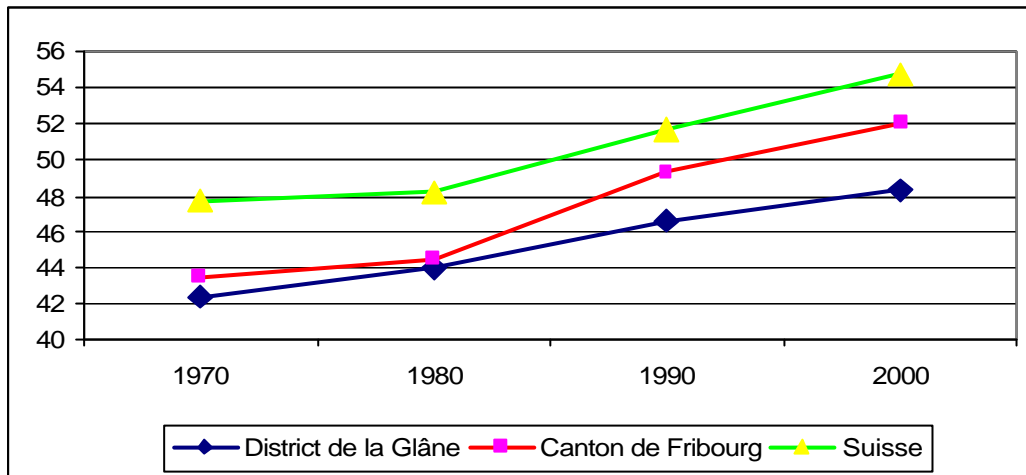
Le niveau de formation de la population résidante dans le district de la Glâne est globalement inférieur à celui de la population suisse et celle de la population établie dans l'ensemble du canton de Fribourg. En effet, le pourcentage des personnes ayant suivi uniquement la scolarité obligatoire (et donc n'ayant ni formation professionnelle ni formation supérieure) est sensiblement plus élevé dans le district de la Glâne (35.5%) que dans le canton de Fribourg (27.8%) ou dans l'ensemble de la Suisse (22.8%). Cette différence explique pour une grande part les autres différences que l'on peut observer dans l'illustration 2.

Même s'il convient d'être prudent dans l'interprétation de ce résultat et qu'il n'est pas forcément le reflet des emplois offerts dans le district, on peut cependant faire l'hypothèse que les revenus fiscaux des personnes physiques peuvent souffrir d'une qualification professionnelle moyenne inférieure à celle de la population d'autres districts, ce qui sera vérifié par la suite.

2.2 La population active et les emplois

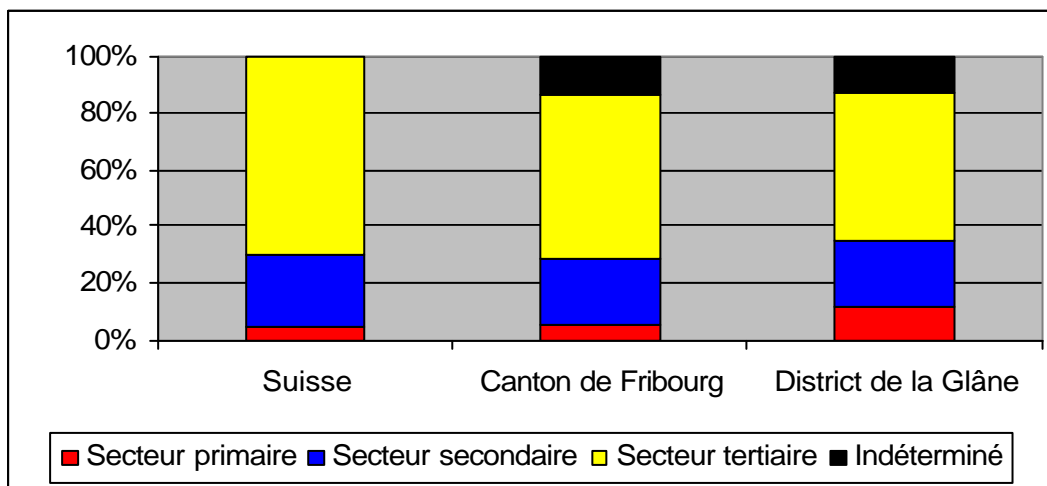
Cette section traite non plus de la population en général mais des personnes actives et des emplois proposés et occupés dans le district. Le premier indicateur intéressant est le rapport entre l'ensemble de la population et la population active. L'illustration 3 donne les résultats pour la Suisse, le canton de Fribourg et le district de la Glâne.

Illustration 3 : Population active en % de la population résidante. Comparaison entre la Suisse, le canton de Fribourg et le district de la Glâne
 Sources : Recensements fédéraux de la population, Office fédéral de la statistique et service de la statistique du canton de Fribourg



On peut constater que si le pourcentage de la population active se développe positivement dans le district de la Glâne (elle a augmenté en chiffres absolus de plus de 40%), il reste systématiquement inférieur au même rapport aux niveaux suisse et du canton de Fribourg. Les deux illustrations qui suivent expliquent du moins en partie cette évolution.

Illustration 4 : Répartition de la population active par secteur économique
 Source: Recensement fédéral de la population et statistique de la population occupée, Office fédéral de la statistique



L'illustration 4 présente l'évolution de la répartition de la population active de la Suisse, du canton de Fribourg et du district de la Glâne par secteur économique. On peut constater que la part du secteur primaire (11,6%) reste importante par rapport à la moyenne suisse (4,7%). La part du secondaire dans la Glâne (23,4%) est proche de celle du canton de Fribourg et légèrement plus basse que la moyenne suisse (25.7%).

Le fait d'avoir une population agricole importante est très certainement un facteur explicatif du taux de population active plus faible et, comme nous le verrons plus tard, de revenus fiscaux inférieurs à la moyenne cantonale.

L'illustration 5 présente la situation socioprofessionnelle des personnes actives en Suisse, dans le canton de Fribourg et dans le district de la Glâne. On peut constater que la part de travailleurs non qualifiés et d'ouvriers est supérieure aux moyennes suisse et du canton de Fribourg. A l'inverse, et même si les différences ne sont pas très importantes, la part des personnes occupant des positions dirigeantes et les professions libérales sont plus faiblement représentées dans le district de la Glâne.

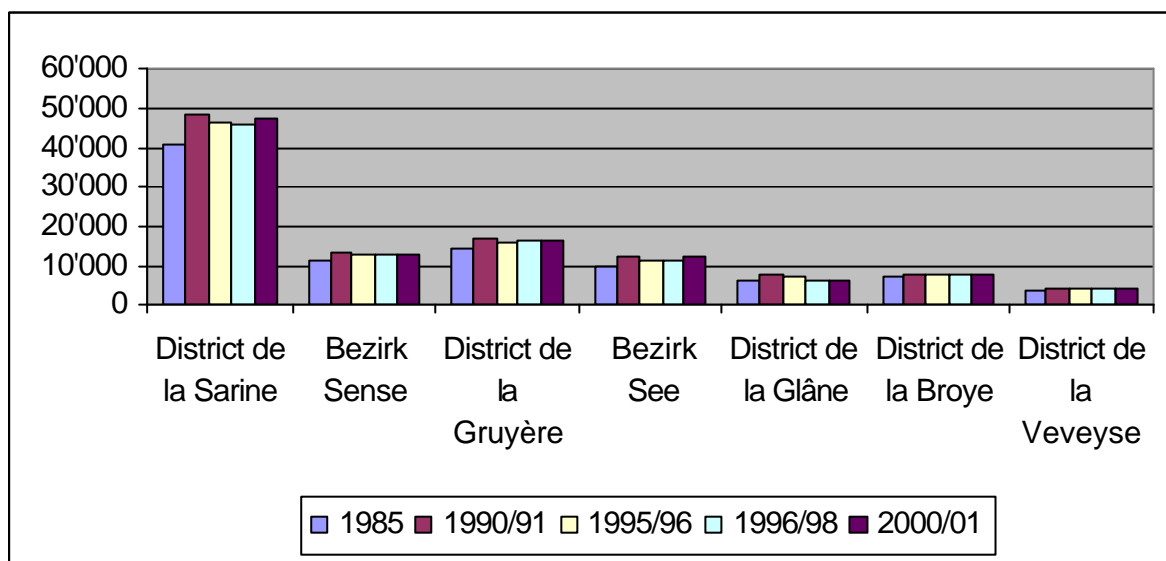
Illustration 5: Population active par catégorie socio-professionnelle pour l'année 2000. Une comparaison entre la Suisse, le canton de Fribourg et le district de la Glâne (données en pourcent)

Sources : Service de la statistique du canton de Fribourg et Région Glâne-Veveyse

2000	Suisse	Canton de Fribourg	Glâne
Dirigeants	2.1	1.5	1
Professions libérales	1.1	0,8	0.6
Autres indépendants	8.6	8.4	12.5
Professions intellectuelles, cadres	7.8	7	4.7
Professions intermédiaires	15.5	15.2	13.4
Employés	18.4	17.1	15.5
Ouvriers	7.5	8.6	11.4
Travailleurs non qualifiés	11.4	13.2	15.4
Non attribuables	23.7	24.8	22.7
Personnes sans emploi	4	3.3	2.7

Après avoir présenté la situation au niveau de la population active, cette section poursuit avec la situation au niveau des emplois. L'illustration 6 et le tableau correspondant indiquent le nombre d'emplois dans les différents districts du canton de Fribourg.

Illustration 6: Nombre d'emplois dans les districts du canton de Fribourg
Sources : Recensement féd. des entreprises, de 1985 à 2001, Recensement féd. de l'agriculture et de l'horticulture, de 1985 à 1996, Relevé des structures agricoles 2000 - Office fédéral de la statistique, Neuchâtel



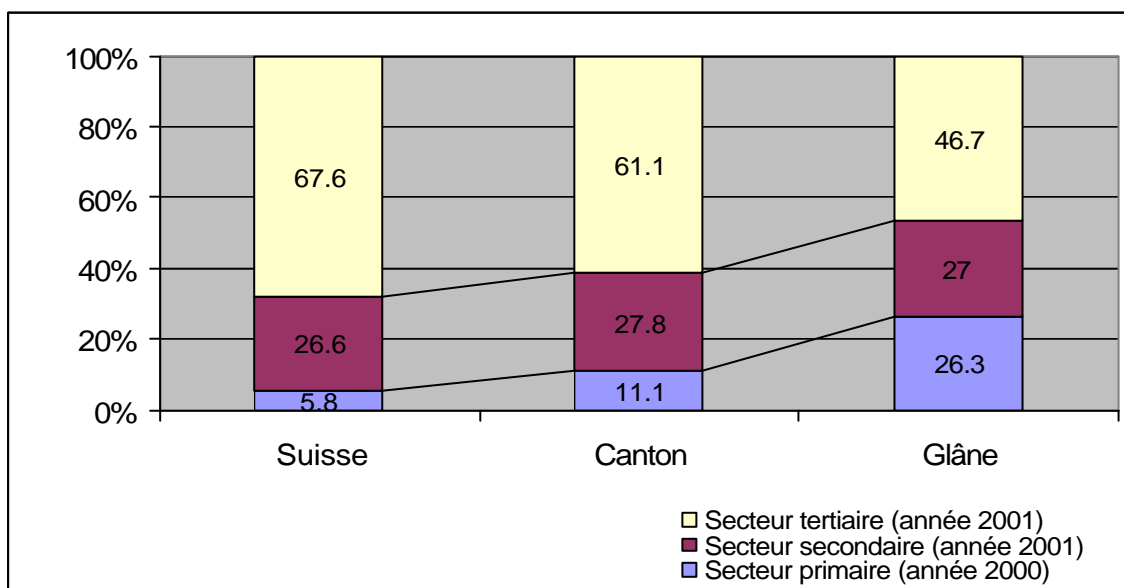
	1985	1990/91	1995/96	1996/98	2000/01	Différence en %	
						1985-2001	1991-2001
District de la Sarine	40'533	48'714	46'741	45'578	47'468	17.1	-2.6
Bezirck Sense	11'489	13'757	12'780	12'587	12'897	12.3	-6.3
District de la Gruyère	14'222	16'987	15'654	16'148	16'471	15.8	-3.0
Bezirck See	10'013	12'055	11'624	11'602	12'259	22.4	1.7
District de la Glâne	6'486	7'570	6'992	6'588	6'722	3.6	-11.2
District de la Broye	6'990	7'781	7'759	7'701	7'766	11.1	-0.2
District de la Veveyse	3'525	4'520	4'048	4'040	4'257	20.8	-5.8

On peut constater d'une part que le nombre d'emplois dans le district de la Glâne est proche de celui de la Broye ou de la Veveyse, les autres districts et notamment celui tout proche de la Sarine offrant beaucoup plus d'emplois. D'autre part, et cela est plus inquiétant, le nombre d'emplois a considérablement baissé entre 1991 et 2001 (-11,2 %). Si d'autres districts ont aussi connu une baisse du nombre d'emplois, celle-ci n'atteint pas le niveau du district de la Glâne.

L'illustration suivante présente la part des emplois par secteur économique. On constate ainsi que le secteur primaire offre pratiquement autant d'emplois dans le district de la Glâne que le secteur secondaire (26,3% et 27%). Pour ce qui est du secteur primaire, c'est presque 5x plus qu'en comparaison nationale.

Illustration 7: Part des emplois par secteur économique

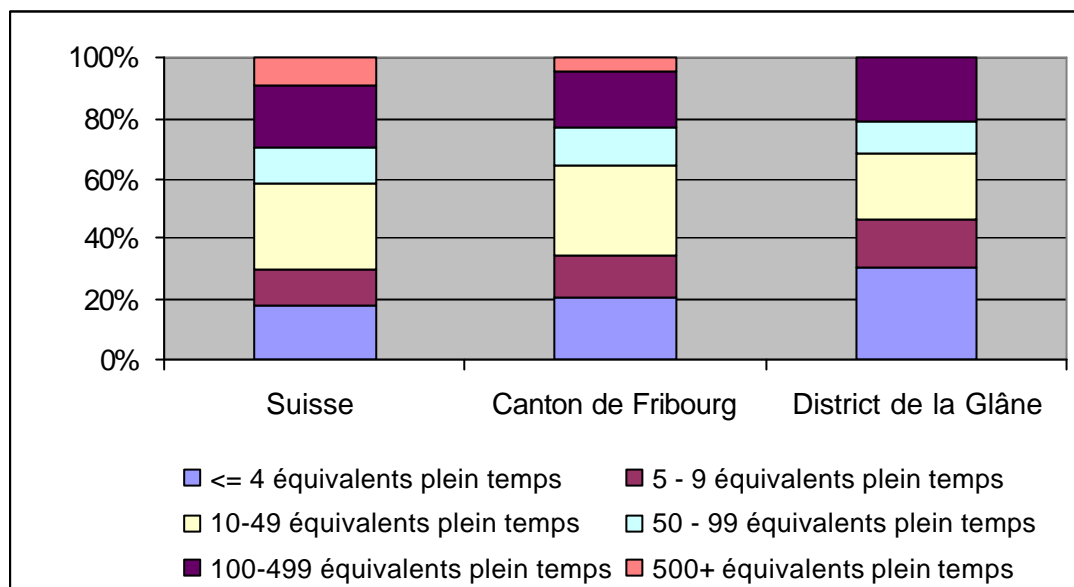
Source : Annuaire statistique du canton de Fribourg 2004.



Si on laisse de côté le secteur primaire constitué essentiellement de micro-entreprises, on peut cependant constater qu'une grande partie du tissu économique du district de la Glâne est constitué de petites entreprises. Comme le montre l'illustration 8, 46% des emplois offerts dans ce district le sont dans des entreprises ayant moins de 10 collaborateurs. Ce chiffre tombe à 34% pour le canton de Fribourg et à 29% pour la moyenne suisse.

Illustration 8: Part et nombre d'emplois en fonction de la taille des entreprises (uniquement pour les secteurs secondaire et tertiaire)

Source : Recensement fédéral des entreprises 2001, Office fédéral de la statistique



	Suisse	Canton de Fribourg	District de la Glâne
<= 4 équivalents plein temps	663'440	19'755	1'522
5 - 9 équivalents plein temps	433'007	12'995	772
10-49 équivalents plein temps	1'051'739	28'835	1'121
50 - 99 équivalents plein temps	429'889	12'103	518
100-499 équivalents plein temps	754'690	18'236	1'020
500+ équivalents plein temps	335'703	3'965	0

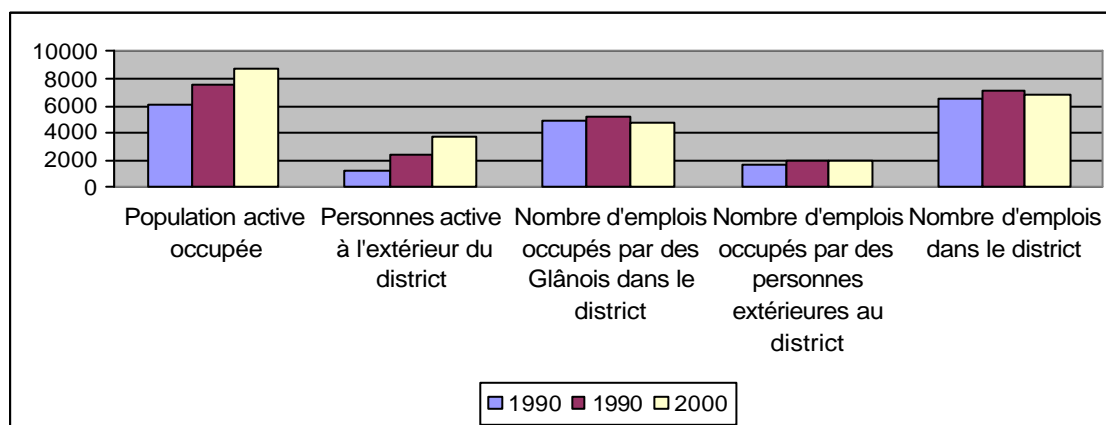
La prochaine analyse de cette section concerne la mise en relation entre la population active et les emplois dans le district de la Glâne (voir illustration 9). Nous prenons comme base la population active habitant le district. Nous retranchons le nombre de personnes travaillant à l'extérieur du district, ce qui donne le nombre de glânois travaillant dans le district. A ce nombre, nous ajoutons le nombre de personnes venant de l'extérieur, ce qui donne le nombre total

d'emplois proposés dans le district et, globalement, les flux de mobilité professionnelle.

Illustration 9. Population active occupée et emplois dans le district de la Glâne (migrations professionnelles)

Source: Recensements fédéraux de la population, Office fédéral de la statistique

	1980	1990	2000	2000 (en %)	2000 (en %)
Population active occupée	6091	7586	8628	100	
Personnes actives à l'extérieur du district	1235	2446	3849	44.6	
Nombre d'emplois occupés par des glânois dans le district	4856	5140	4779	55.3	71.1
Nombre d'emplois occupés par des personnes extérieures au district	1630	1852	1943		28.9
Nombre d'emplois dans le district	6486	6992	6722		100



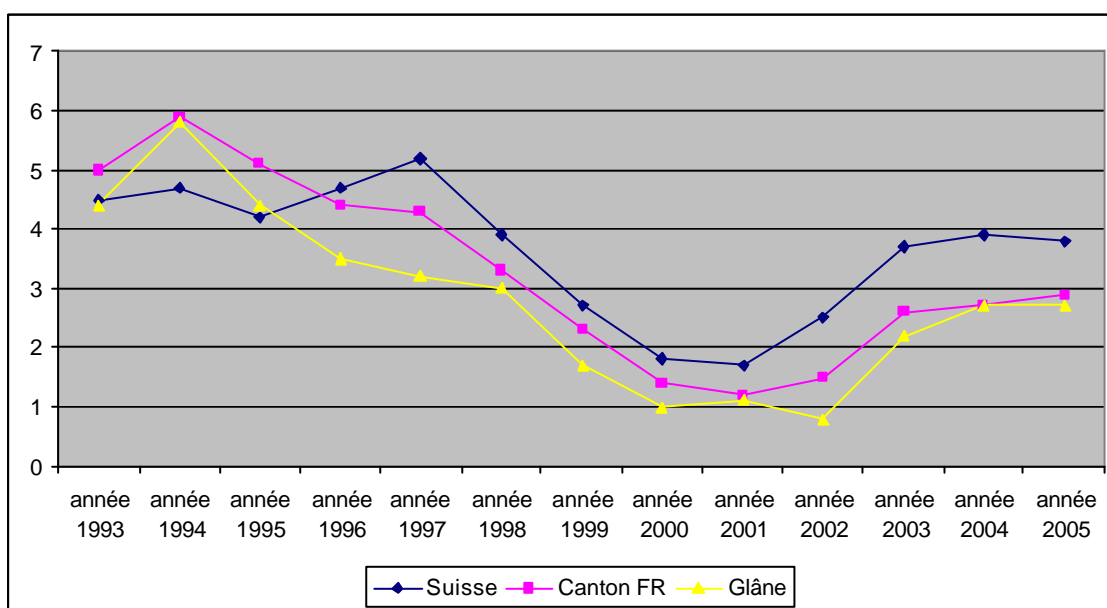
A la lecture de ces informations, on peut constater une augmentation sensible du nombre de personnes actives occupées (population active moins les personnes au chômage) et une stagnation du nombre d'emplois. Il est cependant intéressant d'observer que, même si le nombre d'emplois est resté relativement stable entre 1980 et 2000, la mobilité professionnelle a considérablement augmenté car il y a toujours plus de glânois qui vont travailler à l'extérieur du district,

mais aussi toujours plus de personnes venant de l'extérieur qui viennent travailler dans la Glâne. De manière anticipée, on peut conclure que la position géographique de ce district n'est pas une entrave en matière de mobilité professionnelle et que la réserve mentionnée dans l'introduction, à savoir qu'il est difficile d'étudier de façon isolée le développement économique d'un district, prend ici tout son sens.

Les informations concernant la population active et le nombre d'emplois doivent être mises en relation avec le taux de chômage. On peut constater de manière réjouissante dans l'illustration 10 que le taux de chômage dans le district de la Glâne a pratiquement toujours été inférieur ou égal au taux de chômage moyen du canton.

Illustration 10: Taux de chômage en Suisse, dans le canton de Fribourg et dans le district de la Glâne pour les années 1993 à 2005

Source: statistiques du chômage, Secrétariat à l'économie seco



Le dernier indicateur de cette section concerne le taux de création et le taux de décès d'entreprises (voir l'illustration 11). On peut constater que le taux moyen de création d'entreprise dans la Glâne est inférieur aux moyennes suisse et du canton de Fribourg alors que le taux de décès est proche de ces deux moyennes.

Illustration 11: Taux de création et de décès des entreprises en Suisse, dans le canton de Fribourg et dans le district de la Glâne

Source: Statistique sur la démographie des entreprises 2003, Office fédéral de la statistique

Branches économiques	Suisse		Fribourg		Glâne	
	Taux de création	Taux de décès	Taux de création	Taux de décès	Taux de création	Taux de décès
Moyenne	3.3	3.5	3.1	3.6	2,1	3,4
Industrie	1.9	3.4	2.1	3.8	2,3	4,5
Construction	2.7	3.0	4.9	2.8	4,5	0,0
Secteur secondaire	2.3	3.2	3.4	3.3	3,2	2,7
Commerce	3.2	3.8	2.8	3.3	1,2	2,5
Hôtellerie et restauration	1.5	2.9	1.0	2.6	1,8	1,8
Transports et communications	3.8	4.5	2.3	5.8	0,0	4,3
Activités financières, assurances	7.7	6.3	4.1	9.1	14,3	14,3
Immobilier, service aux entreprises	5.0	3.7	4.4	4.0	1,4	6,8
Activités informatiques	6.6	5.3	10.0	9.2	11,1	11,1
Enseignement	3.8	3.8	4.2	3.4	0,0	0,0
Santé et activités sociales	1.2	1.2	0.4	1.2	0,0	0,0
Autres services collectifs et personnels	2.8	2.8	2.3	3.8	0,0	5,7
Secteur tertiaire	3.7	3.6	3.0	3.7	1,5	3,8

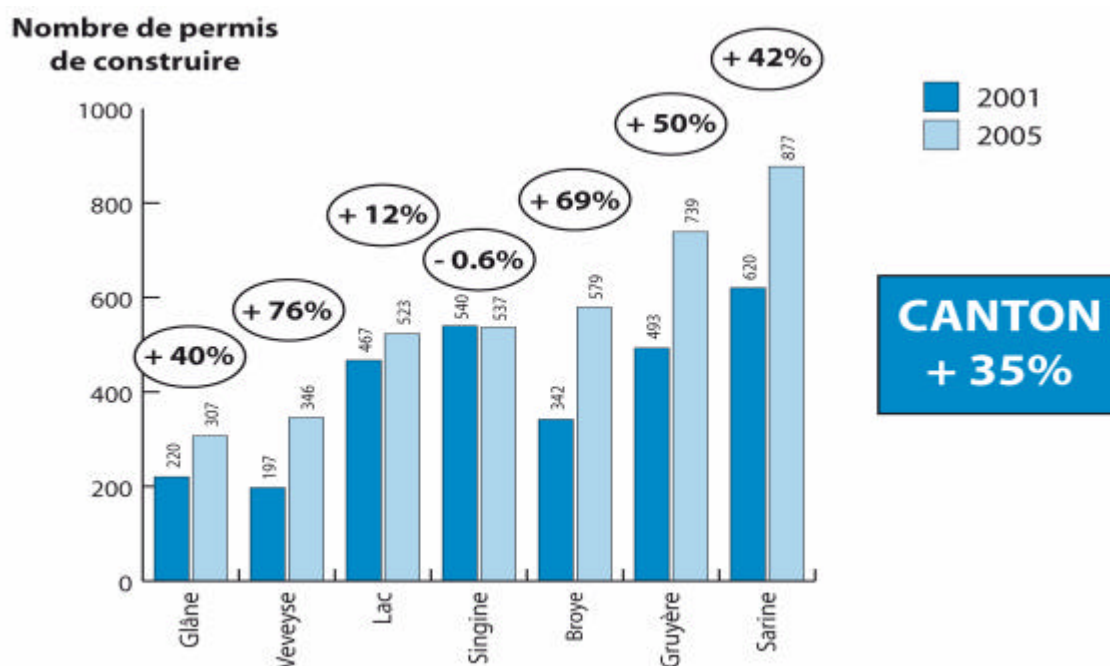
2.3 Permis de construire et taux d'occupation des zones d'activité

Cette section apporte des indications sur la situation au niveau des permis de construire (il s'agit d'un indicateur indirect du degré de développement de la région) et sur le degré d'utilisation des zones d'activité d'importance cantonale (indicateur relatif du développement jusqu'à présent).

L'illustration 12 représente graphiquement le nombre de permis de construire pour les années 2001 et 2005 ainsi que la différence en pourcent entre ces deux années. L'analyse de ces informations donne une impression contrastée. D'une part, le nombre de permis de construire augmente de manière sensible puisque la différence entre 2001 et 2005 est de 40%, une augmentation supérieure à la moyenne cantonale (+35%). D'autre part, en chiffres absolus, le nombre reste faible (307 pour l'année 2005). On notera aussi la forte croissance du nombre de permis de construire dans les districts de la Broye et de la Veveyse, ce qui atteste du fort développement économique constaté.

Illustration 12: Nombre de permis de construire par district du canton de Fribourg

Source: Service des constructions et de l'aménagement du canton de Fribourg



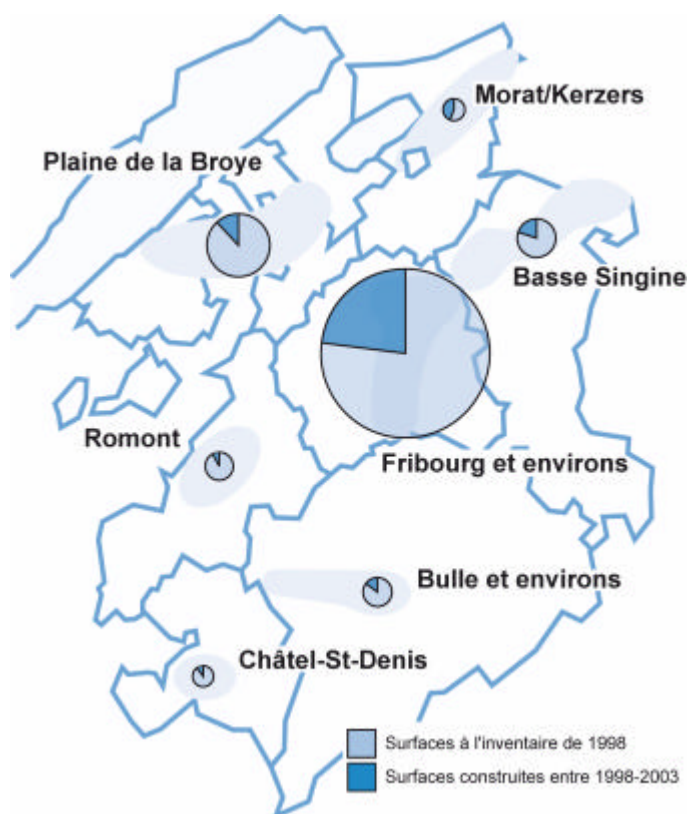
Un autre indicateur du développement économique peut être trouvé dans l'utilisation des zones d'activités. L'illustration 13 indique la part des surfaces construites entre 1998 et 2003 dans les zones d'activités définies comme d'importance cantonale en 1998.

A la lecture du tableau ci-dessous, on constate que seuls 8% des surfaces considérées comme d'importance cantonale ont été construites à Romont et dans les environs durant la période 1998 à 2003. Comparé à d'autres districts et à la moyenne cantonale (19%), ce taux est faible et met en évidence à la fois un développement économique limité et peut-être aussi un volume de zones d'activités trop élevé.

Illustration 13: Part des surfaces construites dans les zones d'activités d'importance cantonale entre 1998 et 2003.

Source: Service des constructions et de l'aménagement du canton de Fribourg

Morat-Kerzers	44%	11 ha (total : 25 ha)
Fribourg	23%	44 ha (total : 190 ha)
Singine	20%	9 ha (total : 45 ha)
Bulle	15%	5 ha (total : 33 ha)
Broye	12%	9 ha (total : 75 ha)
Châtel-St-Denis	10%	3 ha (total : 30 ha)
Romont	8%	3 ha (total : 38 ha)
Canton	19%	83 ha (total : 436 ha)



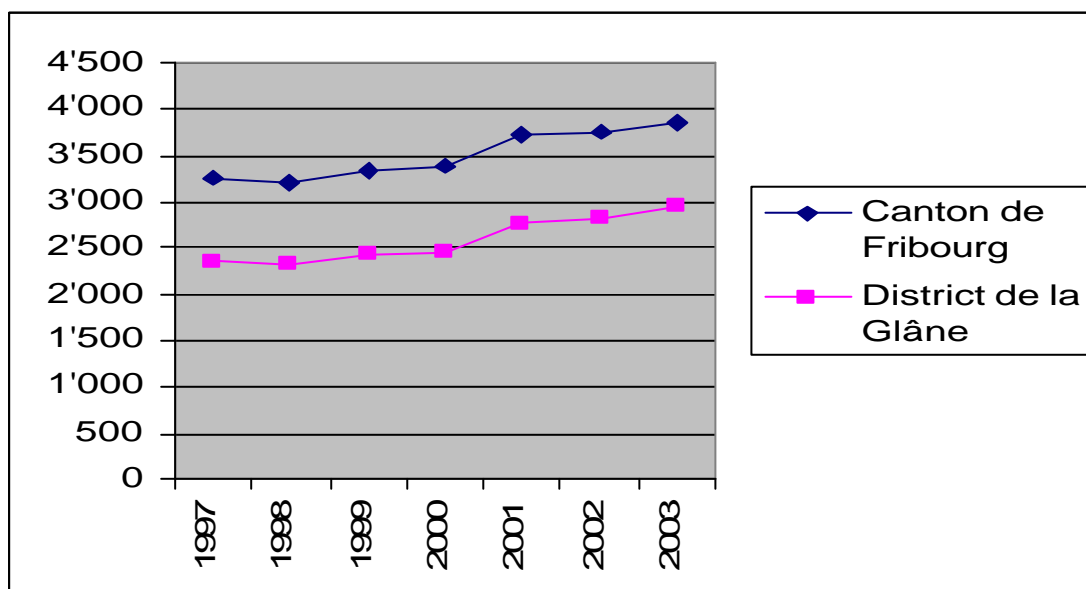
2.4 Les revenus fiscaux

La dernière section concernant la description de la situation économique touche aux revenus fiscaux. Même s'il s'agit d'abord d'un indicateur important dans la conduite des activités communales, il renseigne aussi sur le pouvoir d'achat des personnes physiques et sur la rentabilité des personnes morales.

L'illustration 14 présente l'évolution des revenus fiscaux par assujetti pour les personnes physiques entre 1997 et 2003. On peut constater que l'évolution de ces revenus est similaire dans le canton de Fribourg et dans le district de la Glâne mais que ce dernier souffre de manière récurrente de revenus inférieurs. Ce résultat est très certainement la conséquence du niveau de formation de la population active, de la répartition des emplois par secteur d'activité et de la structure des entreprises.

Illustration 14: Revenu fiscal des personnes physiques (moyenne par assujetti)

Source: Service cantonal des contributions du canton de Fribourg

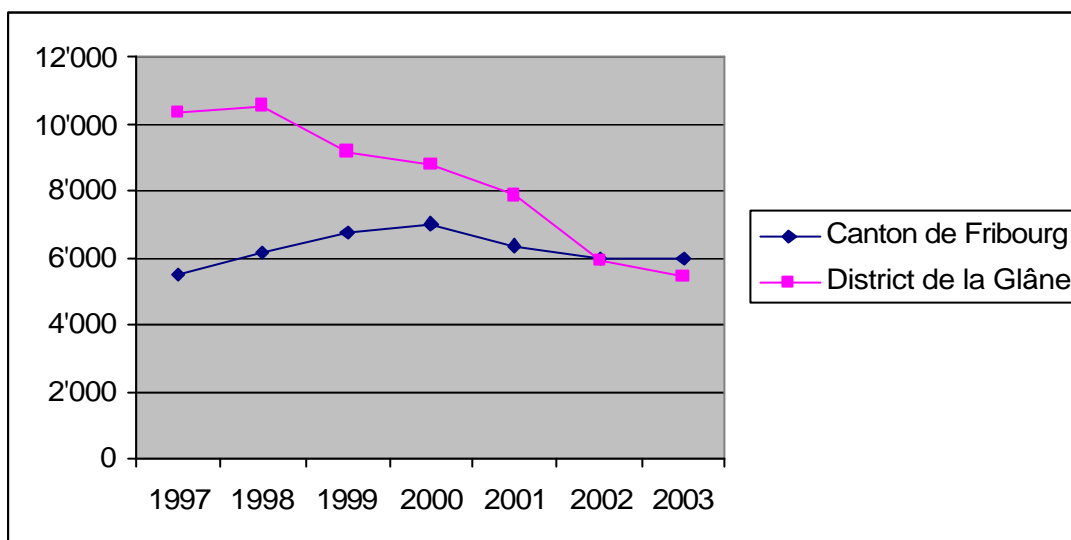


Si les revenus fiscaux par personne physique ont été systématiquement inférieurs dans la Glâne que dans le canton, il n'en va pas de même avec les revenus fiscaux des personnes morales (voir l'illustration 15). En effet, ces revenus moyens pour les

personnes morales ont été largement supérieurs dans le district de la Glâne durant les années 1997 à 2001 et ce n'est que depuis 2003 que ces revenus sont similaires à ceux du canton. Cette observation est cependant à nuancer dans la mesure où les revenus d'une seule entreprise expliquent pour une grande part cette évolution.

Illustration 15: Revenu fiscal des personnes morales (moyenne par assujetti)

Source: Service cantonal des contributions du canton de Fribourg



3. Evaluation de la situation économique aux yeux des principaux acteurs économiques et politiques

Il existe de nombreuses structurations possibles en matière de présentation de la situation économique d'une région. Dans la mesure où cette analyse repose sur des bases essentiellement qualitatives et a été effectuée en vue de développer des propositions favorisant le développement économique, les thèmes seront abordés de la manière suivante :

- La première partie présente la situation générale du district de la Glâne en tant qu'espace économique
- La deuxième partie concerne la situation pour les entreprises et les principaux critères d'implantation : ressources et infrastructures à disposition, structure économique, etc.
- La troisième partie a trait non pas aux entreprises mais aux personnes dans la mesure où des entreprises qui s'installent attachent aussi une grande importance à la qualité de vie des collaborateurs qui seront amenés à venir y travailler.
- La quatrième partie aborde le thème du climat général dans le cadre duquel se développent les activités économiques.
- La dernière partie concerne l'image véhiculée et l'image perçue de la Glâne.

Cette évaluation repose essentiellement sur les résultats des groupes de discussion ainsi que sur les entretiens individuels conduits dans le cadre de ce mandat. Ces résultats doivent être considérés comme des opinions, des avis et non comme des faits économiques. Il sied de plus de remarquer que seules les opinions majoritaires sont reflétées dans ce rapport. Les avis isolés ne sont mentionnés que s'ils contribuent à une meilleure compréhension de la situation économique. Par contre, si les opinions sont partagées, les diverses tendances sont explicitement soulignées.

3.1 La Glâne en tant qu'espace économique

Le positionnement géographique perçu reflète très largement la situation économique générale de ce district: il s'agit du paradoxe d'être **proche de tout mais au centre de rien**.

En effet, Romont se situe à env. 60 minutes de la plupart des capitales des cantons romands, ce qui, d'un point de vue du bassin économique est assez attractif. Pourtant, bien que proche de tout, ce district est tiraillé entre plusieurs pôles que sont Fribourg, Lausanne, Bulle voire même Payerne. Même si Romont assume sa fonction de chef-lieu, il n'y a pas de vrai centre du district et les habitants des différents secteurs ont tendance à s'orienter en partie en fonction de ces différents pôles d'attraction. Ce n'est par exemple pas le cas de Bulle qui joue un véritable rôle « d'entonnoir » de toute la Gruyère.

Un des participants à un groupe de discussion a d'ailleurs fait l'analogie avec les réseaux de communication. La Glâne est au cœur du réseau mais il manque juste le « last mile », ce qui fait qu'elle n'est pas vraiment connectée au réseau. Ce « last mile » ne correspond pas à une infrastructure concrète comme une autoroute mais à un ensemble de chaînons en partie manquants.

Le fait d'être bien positionné d'un point de vue géographique présente aussi une caractéristique à la fois positive et négative qui est d'avoir une population trouvant assez facilement un emploi à l'extérieur du district (cette mobilité s'observe notamment par le fait que le nombre d'emplois a stagné ces dernières années alors que la population active a augmenté). Sans pourtant l'attester formellement, cette mobilité semble aussi importante au niveau culturel dans la mesure où les glânois se déplacent vers Lausanne, Fribourg ou Bulle pour se rendre par exemple au cinéma. Selon certains participants, cette proximité géographique de plusieurs pôles peut aussi avoir joué un rôle problématique dans le développement en général étant donné qu'elle n'a pas facilité pendant longtemps l'émergence ou le soutien à des projets de développement.

3.2 Evaluation des principaux critères d'implantation des entreprises

3.2.1 La main d'œuvre

Il s'agit sans conteste d'un atout important pour la région. La main d'œuvre est unanimement qualifiée de sérieuse, travailleuse et adhérant aux valeurs traditionnelles du travail. Elle est aussi fidèle et le taux d'absentéisme est faible.

Si la main d'œuvre qualifiée et spécialisée est parfois rare et incite certaines entreprises à recruter en dehors du canton voire même à l'étranger, ce problème ne semble pas être spécifique au district mais plutôt à l'ensemble de l'économie cantonale ou nationale. Certains entrepreneurs ne cachent pas qu'une demande importante de main d'œuvre consécutive à l'arrivée à nouvelles entreprises pourrait même poser des problèmes en termes de personnel.

Une remarque critique est émise concernant les connaissances linguistiques limitées du personnel de la région, en particulier de l'allemand.

3.2.2 Les terrains industriels

Il s'agit aussi d'une ressource importante dont dispose la Glâne. Cette région a en effet encore de grandes zones industrielles permettant par exemple à des entreprises de prévoir des extensions à long terme (ce qui n'est plus le cas de nombreuses zones industrielles dans d'autres districts). De plus, le coût de ces terrains industriels reste encore très accessible.

De manière critique, plusieurs personnes se posent cependant la question de savoir s'il n'y a pas globalement trop de zones industrielles insuffisamment exploitées et surtout pas suffisamment valorisées. En effet, nous avons mis en évidence que seuls 8% des zones d'activité d'importance cantonale ont été utilisées entre 1998 et 2003. De plus, certaines zones sont restées longtemps dans un état peu attractif pour des industriels susceptibles de vouloir venir s'établir. De l'avis quasi unanime, la région a manqué, après l'établissement de Tetra Pak, d'une belle zone industrielle équipée, attractive et prête pour accueillir des entreprises.

3.2.3 L'infrastructure routière

Il s'agit, et ce n'est pas une surprise, de l'un des points qui est rapidement posé sur la table de discussion. Il convient cependant de distinguer clairement entre les aspects techniques ou objectifs et les éléments de nature plus émotionnelle.

La région n'a pas d'autoroute et n'en aura pas. Ce constat ne pose en soi pas de problème dans la mesure où la région est proche de deux autoroutes importantes et que l'absence d'autoroute n'a pas empêché certaines entreprises de venir s'y établir et de continuer à prospérer.

Au niveau objectif, plusieurs arguments sont cependant avancés pour justifier de l'amélioration du réseau routier actuel (et en particulier de la liaison Romont-Vaulruz) :

- Au niveau de la sécurité, le croisement de poids lourds ou de larges véhicules pose de réels problèmes à certains endroits notamment en hiver lorsque la neige reste sur les accotements de la route.
- Avec la présence de nombreux véhicules agricoles, de nombreuses parties du tronçon sont peu « roulantes ».
- Avec l'augmentation continue des coûts du transport routier (et notamment de la RPLP), les entrepreneurs sont sensibles au kilométrage supplémentaire engendré par une situation plus éloignée des accès autoroutiers.

A un niveau plus subjectif, l'absence d'investissements conséquents au niveau du réseau routier a confirmé l'impression d'un certain abandon de la région par la capitale. De plus, des aménagements dans certains villages visant à modérer la vitesse du trafic (sur l'axe Romont-Fribourg par ex.) renforcent ce sentiment d'enclavement ou d'isolement.

Ces éléments doivent être pondérés par le fait que la plupart des personnes reconnaissent que le trafic des véhicules de tourisme reste très fluide comparé à d'autres axes routiers (peu de perte de temps sur la route) et que l'absence d'autoroute a permis de conserver une nature intacte.

Au niveau du développement économique, l'absence d'autoroute ou d'un accès immédiat à celle-ci doit être considéré comme un inconvénient non négligeable (comparativement à d'autres districts par exemple) mais pas comme un problème insurmontable.

3.2.4 L'infrastructure ferroviaire

La présence de Romont sur un des axes ferroviaires les plus importants du pays ainsi que la possibilité d'utiliser le rail pour le transport de marchandises doivent être considérés comme des atouts importants qu'il convient de conserver et de valoriser.

Les perspectives d'avenir du rail doivent être mises en relation avec l'augmentation du coût du trafic motorisé. La gare de Romont pourrait être encore plus utilisée par des pendulaires se rendant à Lausanne ou à Berne. Si la prestation du Park and Ride est jugée positivement, l'accès et les environs immédiats de la gare devraient être impérativement améliorés. Au niveau du trafic marchandise, cette prestation est certes coûteuse mais elle pourrait intéresser des entreprises disposant ou pouvant disposer d'une logistique adaptée.

3.2.5 Les services publics et les autres services

Globalement, les services publics (télécommunications, poste, services administratifs) sont jugés satisfaisants par une majorité de personnes. Si des critiques sont émises, elles ne concernent pas spécifiquement le district de la Glâne mais sont valables au niveau cantonal voire même national.

Les participants aux groupes de discussion sont unanimes à considérer que l'infrastructure hôtelière est insuffisamment développée et que si la qualité de l'accueil s'est améliorée, il reste encore du travail en la matière.

3.2.6 La structure des activités économiques

Il est très difficile d'évaluer la structure des activités économiques au niveau d'une région dont la taille est limitée.

Différentes observations tantôt isolées tantôt partagées par une majorité de personnes ont été faites. Elles sont mentionnées tout en précisant que certaines d'entre elles devraient être encore validées par des analyses plus approfondies :

- La structure économique est composée de beaucoup de petites entreprises artisanales et de quelques grandes entreprises. Il manque par contre des entreprises de taille moyenne dont le

centre de décision se situe dans la région et qui assurent une stabilité de l'emploi et des revenus fiscaux intéressants.

- Le tissu économique est assez fragile car les petites entreprises ont souvent peu de capacités financières et n'arrivent pas à investir.
- Les « 4 piliers » de l'économie fribourgeoise sont très peu présents dans la région (beaucoup plus actifs à Estavayer, Bulle, Chiètres et bien sûr à Fribourg et dans les environs).
- Si le «cluster» de l'industrie agro-alimentaire est relativement complet de bien intégré (de la formation jusqu'aux produits finis), il n'en va pas de même avec les autres secteurs industriels (presque pas d'industrie de sous-traitance par exemple). Dans ce sens, nombre d'entrepreneurs regrettent vivement que l'école de mécanique installée à Villaz-St-Pierre soit transférée à Fribourg.
- La région manque d'emplois à temps partiel qui pourraient être occupés par des femmes ou des hommes et constituer un salaire d'appoint. En effet, pour accéder à la propriété, nombre de ménages doivent disposer de plus d'un salaire. Or, il semble relativement difficile de trouver de tels emplois.
- Il n'y a pratiquement aucune caisse de pension active dans des projets immobiliers dans la Glâne alors que le nombre d'appartements vides est relativement faible. Les contacts informels pris avec des caisses de pension laissent apparaître que le développement et le climat économiques de la région sont insuffisants pour y investir dans l'immobilier.

3.3 La région de la Glâne comme lieu d'habitat

Au niveau du cadre de vie, les avis sont unanimes à affirmer qu'il s'agit d'un atout important pour la région :

- La qualité de vie est élevée: calme, proximité réelle avec la nature, sentiment de sécurité élevé, climat agréable, proximité des lacs et des montagnes, niveau des écoles obligatoires, proximité avec les hautes écoles, etc.
- Le prix des terrains dans les zones résidentielles est abordable contrairement à d'autres régions. Cet avantage a comme corollaire que les nouveaux résidents sont souvent des personnes

qui ont des revenus plus modestes et donc des contributions fiscales aussi moins élevées que la moyenne.

- L'accueil des nouveaux résidents par la population est très bien évalué.

Quelques touches plus critiques sont cependant mentionnées :

- Une proximité faible de certains services publics comme la police (centre d'intervention de Vaulruz) et l'hôpital (Riaz).
- Relativement peu d'activités culturelles en semaine (pas de salle de cinéma par exemple).
- La critique la plus importante concerne bien évidemment la fiscalité élevée des personnes physiques.

3.4 Le climat économique et politique

Le climat général au niveau des activités économiques est jugé de manière très contrastée. D'une part, on trouve de nombreux entrepreneurs et hommes politiques qui s'engagent dans les associations économiques, qui font la promotion de la région et qui développent des projets novateurs. Ces activités proviennent essentiellement de démarches individuelles.

On trouve d'autre part un manque de dynamisme dont les causes sont multiples :

- Une attitude attentiste : les élites et la population ont eu longtemps tendance à attendre que les entreprises arrivent et à ne pas entreprendre de manière collective des démarches pour favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises. Concrètement, l'arrivée de Tetra Pak et de quelques autres employeurs importants a « suffi » au développement économique et la région s'en est largement contentée.
- Manque de dialogue, de coordination et de solidarité entre les communes : il règne dans la région un certain « esprit de clocher » qui empêche une coordination et une promotion du développement économique. L'exemple du CCAPP (Centre de création et d'accompagnement pour PME) illustre cette problématique. Il a fallu énormément de discussions et de force de persuasion pour convaincre les communes de participer de

manière de surcroît modeste à ce type d'infrastructure de base dans le développement économique.

- Opposition entre Romont et le reste du district : les relations entre ces entités sont empreintes de féodalité et ne contribuent pas à développer une logique collective. La phrase d'accueil sur le site internet de la ville de Romont « Romont vous accueille du haut de ses remparts, juchée sur sa colline ronde » illustre de manière anecdotique cette perception conflictuelle.
- Manque d'harmonie dans le développement économique lui-même : plusieurs personnes ont mentionné que peu de réflexions ont été menées en matière de coordination des zones industrielles et résidentielles. Après l'arrivée de Tetra Pak, il semblerait que la région ait manqué de zones résidentielles permettant d'attirer des revenus supérieurs à la moyenne. Ce n'est que depuis quelques années que de telles zones résidentielles sont mises en promotion.
- Manque de culture économique des élus : les avis sont aussi unanimes à considérer que l'intérêt des élus pour les activités économiques s'est limité aux rentrées fiscales. Peu d'échanges réguliers et suivis ont lieu entre entrepreneurs et élus. A la décharge des élus, il faut aussi souligner le manque d'intérêt de nombreux entrepreneurs pour la chose publique locale.
- De par le faible niveau des infrastructures de base dans la Glâne, les élus ont aussi dû pendant les années 1970 à 2000 favoriser la construction de celles-ci (aménagement routiers, infrastructure pour les eaux usées, écoles, salles de sports, etc.). Toutes ces tâches achevées en grande partie maintenant n'ont pas aidé à l'émergence ou au soutien d'autres projets.
- Manque de réseaux, de lobbying et de dynamique collective au niveau des entrepreneurs eux-mêmes : contrairement à Bulle où la densité industrielle est plus forte et où on peut observer une stimulation réciproque de l'activité et des investissements, le sentiment est partagé quant à la région de la Glâne qui reste très statique en la matière. Ce n'est par exemple que depuis très récemment que des rencontres sont organisées pour aider à mieux faire connaître le tissu économique local (club PME/PMI par exemple). Plusieurs personnes ont fait mention que les

activités de lobbying venant du district de la Glâne en matière de promotion économique se sont souvent limitées aux aspects autoroutiers et routiers.

- Un très fort sentiment d'être abandonné par le reste du canton (peu d'aides concrètes de la part de la promotion économique).
- Dans une perspective plus historique, un des participants a souligné le fait que, contrairement à Bulle qui a en partie construit son identité et une certaine homogénéité du district en opposition à la capitale, la Glâne est toujours restée proche de Fribourg, relativement docile et n'a de ce fait pas développé ces réflexes identitaires et un esprit de solidarité correspondant.

Pour nuancer cependant ces critiques assez fortes, il convient de souligner que l'on peut observer une réelle prise de conscience de ces problèmes auprès des élites politiques actuelles.

3.5 Images véhiculée et perçue problématiques

On se trouve à nouveau face à un certain paradoxe. Alors que la Glâne correspond parfaitement au slogan utilisé par la promotion économique du canton « High Tech in the Green », les images véhiculée et perçue de cette région sont plutôt négatives.

Plusieurs éléments sont à considérer :

- Nombre de personnes interrogées soulignent une certaine culture du défaitisme, un pessimisme ambiant, une mentalité un peu introvertie voire même repliée. Il ne semble pas y avoir une dynamique collective d'entreprendre, une agressivité positive visant à promouvoir la région. On peut résumer cette perception par le « syndrome de Calimero » en référence à un vieux dessin animé (« c'est trop injuste » mais on ne fait rien pour corriger la situation).
- Plusieurs personnalités publiques ont aussi véhiculé cette image d'isolement et de région sinistrée dans les médias. Sans vouloir mentionner ces personnes qui n'ont pas eu la possibilité de s'exprimer dans le cadre de cette étude, il est cependant plausible que des propos tels que « C'est la Sicile du canton », « Pour que la Glâne retrouve sa place au sein du canton », « Toute la région attend une bonne nouvelle », « C'est vrai que notre carte de visite n'est pas extraordinaire », « La Glâne est un

peu considérée comme le Sahel du canton », « Autour de la gare [de Romont], c'est un peu le Bronx », etc. tenus dans les médias confortent l'image négative de la région.

- La région de la Glâne ne sait pas se vendre contrairement à d'autres régions qui sont depuis de nombreuses années beaucoup plus dynamiques en la matière. Un des participants a d'ailleurs souligné que les glânois se laissent déposséder de leurs gloires sans vraiment réagir. C'est le cas par exemple de Patrick Menoud qui a chanté « Le ranz des vaches » lors de la fête des vigneronns qui est perçu comme gruyérien alors qu'il est glânois. Même si cet exemple est anecdotique, il semble illustrer une certaine passivité de la région et de ses habitants.

La réalité est pourtant différente. Il ne faut bien sûr pas nier que les récentes annonces de fermeture et de suppression d'emplois et la médiatisation de celles-ci n'ont pas eu un effet bénéfique sur l'image de la région. Dans les faits pourtant, ces annonces ont des impacts limités et qui ont été partiellement atténués par l'arrivée d'autres activités (comme Cinémagination ou l'entreprise Adhex à Romont). De plus, la Glâne dispose d'éléments à faire valoir (de belles réalisations industrielles, une bonne adéquation avec l'esprit de la promotion économique, le musée du vitrail, etc.).

Il semble donc important de modifier la manière dont la région se perçoit ainsi que la communication externe correspondante. Il ne faut en effet pas sous-estimer l'importance de ces aspects qualitatifs dans le cadre de décisions d'implantation d'entreprises.

4. Perspectives de développement économique du district de la Glâne: propositions

Avant d'ouvrir la discussion sur les propositions permettant de renforcer le développement économique de cette région, il convient de rappeler divers éléments importants :

- Parler de développement économique ne signifie pas que celui-ci soit absent de la région. En effet, s'il est moins fort et qu'il produit moins d'effets sur les revenus fiscaux des communes de la région, le district de la Glâne connaît aussi un développement économique positif comme l'attestent les indicateurs économiques contenus dans le chapitre 2. De surcroît, il convient aussi de souligner que cette région n'est pas isolée et complètement coupée des réalités (positives et négatives) économiques cantonales et nationales.
- Au vu des réalisations des années passées et de la situation économique actuelle, cette région ne peut pas être qualifiée de sinistrée. La restructuration décidée par une entreprise avec son lot de drames personnels et de difficultés pour l'ensemble de l'environnement (baisse des recettes fiscales, réduction des mandats pour les sous-traitants, etc.) ne doit pas occulter les projets et réussites à mettre au bénéfice de la région et de ses acteurs (de nombreuses entreprises ont du succès et se développent, le Bicubic est une réalisation dont la Glâne peut être fière, etc.).
- Dit de manière peut-être un peu simpliste, le développement économique de la région va se poursuivre ces prochaines années dans le prolongement de ce qui s'observe dans les autres districts comme la Gruyère ou la Veveyse (quand ces régions seront saturées, les entreprises et les personnes viendront dans la Glâne). **La question qui se pose n'est donc pas tellement de savoir si le développement va venir mais quelles sont les mesures à prendre pour le provoquer plus rapidement, pour le dynamiser et pour l'accompagner de manière harmonieuse.**

Les propositions qui suivent résultent à la fois des discussions de groupe, des entretiens et de l'analyse des indicateurs économiques.

Elles ne sont donc pas à mettre systématiquement en lien avec un élément précis mentionné dans les pages précédentes et doivent être considérées de manière plus globale. Dans la mesure où ces propositions sont énoncées indépendamment des politiques publiques en cours ou en projet, elles devront encore faire l'objet d'une évaluation et d'une validation politique avant, le cas échéant, de les mettre en œuvre.

Les propositions sont regroupées en 5 sections. La première présente de manière synthétique les principaux axes de développement à privilégier. Les sections suivantes traitent dans l'ordre des infrastructures de base, de la politique d'aménagement, des infrastructures de promotion et des activités de promotion.

4.1 Les axes principaux de développement

Indiquer les axes de développement à privilégier présente un certain risque dans la mesure où le développement n'est pas toujours le fruit unique d'actions concertées mais aussi la résultante d'opportunités qui se présentent et qui sont saisies.

Nonobstant cette réserve, les axes suivants devraient être privilégiés :

- Favoriser le développement et l'arrivée d'entreprises industrielles de taille moyenne en lien avec les « clusters » cantonaux (alimentaire et sciences de la vie, mécanique et électronique, télécommunication). L'arrivée d'une grande mono-industrie n'est pas oubliée mais comme la probabilité d'une telle option est faible et que les possibilités de l'influencer sont très réduites, il convient de ne pas miser sur un développement économique issu d'une telle opportunité.
- Encourager le développement des entreprises artisanales qui constituent toujours le poumon de l'activité économique de la Glâne (les encourager à rechercher des marchés à l'extérieur du canton, favoriser le réseautage, etc.). Cet axe est d'autant plus important que la qualité du travail de ces entreprises est très appréciée par exemple sur l'ensemble de la côte lémanique.
- Développer les activités liées à l'agro-tourisme (en parfaite adéquation avec la situation et les atouts de la Glâne).

- Mieux structurer et promouvoir le développement résidentiel : il s'agit sans aucun doute d'un axe très important dans la mesure où on trouve du terrain disponible à un prix raisonnable. Le problème se situe plutôt dans le fait que l'on se trouve face à une grande quantité d'acteurs individuels alors qu'il conviendrait de développer des concepts plus globaux pour l'ensemble de la région et surtout de faire la promotion de l'ensemble de la Glâne comme zone de résidence plutôt que de promouvoir des zones résidentielles spécifiques.

Ces priorités en matière de développement doivent cependant s'inscrire dans le sens d'un respect du cadre naturel et du cadre de vie qui constituent de l'avis de tous l'un des grands atouts de la région. De plus, indépendamment des axes privilégiés, les effets d'un tel développement qui privilégie une certaine harmonie ne se produisent qu'à moyen et long terme. Par exemple, au niveau du développement résidentiel, il ne faut pas oublier qu'un tel axe génère d'abord des coûts (aménagements, écoles, crèches, etc.) et ce n'est qu'après 10-15 ans que des effets nets peuvent être comptabilisés.

Ces priorités doivent être discutées et concrétisées dans le cadre d'une concertation régionale impliquant tous les acteurs politiques et économiques concernés. En effet, en l'absence d'une telle concertation et d'une démarche commune, la situation du statu quo voire même une péjoration relative de la situation (par rapport aux autres districts) peuvent être craintes.

4.2 Les infrastructures de base

4.2.1 Les infrastructures routières

L'étude sur la liaison Romont-Vaulruz ainsi que sur les contournements de Romont et de Vuisternens-devant-Romont ayant fait l'objet de débats au Grand Conseil et faisant l'objet actuellement d'une étude des services de l'Etat, on ne reviendra sur ce point. Outre les aspects strictement objectifs, il convient cependant de ne pas sous-estimer les aspects symboliques d'une telle réalisation.

A plus long terme, et du fait que la région est déconcentrée et attirée vers plusieurs pôles (Riviera, Payerne), une amélioration des routes vers ces différents pôles devrait être étudiée.

Dans le sens de la promotion de l'agro-tourisme, un aménagement de pistes ou de bandes cyclables constituerait un atout important.

4.2.2 Les infrastructures ferroviaires

Elles existent et il est fondamental de penser à conserver ces atouts qui pourraient s'avérer déterminants à long terme.

Au niveau du trafic voyageur, les projets de réaliser une gare routière (TPF), de créer un RER intégrant Romont (axes Bulle-Romont-Fribourg-Berne ou Bulle-Romont-Lausanne) devraient être soutenus. Dans ce sens, la création d'une communauté tarifaire des transports publics pour l'ensemble du canton (Frimobil) constitue une première étape bienvenue.

La gare de Romont doit aussi impérativement continuer à être desservie par les trains directs et les prestations de service offertes actuellement doivent être maintenues. Sans qu'il y ait de quelconques signaux allant dans ce sens, on peut cependant craindre à moyen terme que la gare de Romont ne soit plus considérée par les CFF de la même manière qu'aujourd'hui. Il importe donc d'anticiper de tels risques et de prendre les mesures correspondantes. Les abords de la gare de Romont devraient être rendus plus attractifs.

Au niveau du trafic marchandises, la reprise de l'infrastructure des TPF par CFF Cargo n'est pas un mauvais signal. Il conviendra cependant de rester très attentif au développement de cette activité dans la mesure où le canton perd un certain contrôle.

4.3 La politique d'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire constitue toujours un élément important du développement économique. Cet aspect est d'autant plus important que le canton a mis en consultation la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) (collaboration étroite des communes au niveau régional, plus grande importance accordée à la planification régionale, redimensionnement des zones à bâtir, etc.).

En matière d'aménagement, les éléments suivants sont à considérer :

- Il conviendrait de réfléchir au nombre et au dimensionnement des zones d'activité économique. La tendance à la multiplication de

celles-ci pour attirer des entreprises n'est souvent pas propice à leur promotion. S'il est compréhensible d'avoir un nombre relativement grand de zones pour les activités artisanales, les activités de nature industrielle devraient être concentrées dans un nombre limité de communes (« peu de zones mais de bonnes zones prêtes à accueillir des entreprises »).

Cette réflexion s'inscrit aussi dans une logique de préservation du cadre de vie de la région qui, rappelons-le, est un véritable atout promotionnel (notamment au niveau résidentiel).

- Il est relativement étonnant de constater que peu d'activités économiques se sont développées autour de la gare de Romont et de la voie de chemin de fer et ce contrairement à une majorité d'autres villes d'importance similaire. Le développement d'une zone comprenant des activités de service devrait être encouragé.
- Suite à l'échec de l'implantation d'Amgen à Galmiz, la question du développement d'une grande zone industrielle permettant, le cas échéant, d'accueillir un tel type d'industrie devrait être posée. La question des zones d'activité importantes devrait d'ailleurs être posée au niveau de l'ensemble du sud du canton.
- Les zones résidentielles devraient être conçues de manière plus globale avec une plus grande différenciation entre celles-ci pour éviter notamment de n'avoir qu'un seul type de contribuable venant s'établir dans la région. Comme une partie du développement de la région va passer par le résidentiel (et profiter ainsi aussi aux entreprises locales), il conviendra également de penser à améliorer l'offre de services publics et para-publics et de s'adapter aux standards attendus par les familles (crèches, horaires scolaires, loisirs pour les enfants, etc.).
- La problématique de l'aménagement de zones d'activité et de leur valorisation est souvent limitée par des comportements individuels qui privilégient une conservation du patrimoine ou certaines formes de spéculation. Afin de limiter de tels comportements, une politique foncière active de la part des communes et éventuellement du canton devrait être envisagée.

Les réflexions en matière d'aménagement du territoire ne pourront cependant pas être conduites de manière isolée. Toute la

problématique de la péréquation financière devra accompagner celles-ci dans la mesure où on ne peut pas imposer à une commune de renoncer à se développer économiquement afin de préserver un habitant naturel sans lui offrir des compensations financières.

4.4 Les infrastructures de promotion

Comme il l'a été relevé dans l'évaluation de la situation économique, la Glâne souffre aussi d'un manque de coordination et de solidarité dans les activités de développement économique. Il sera fondamental à l'avenir de dépasser les clivages communaux et de regrouper toutes les forces à l'intérieur de structures appropriées et ce pour deux raisons :

- Le développement économique étant déjà très difficile à organiser et à valoriser au sein d'une région, il est quasiment impossible de le réaliser à l'échelle communale. La promotion de la région passe par une professionnalisation plus complète des activités de développement et une excellente coordination entre les élites politiques, économiques et administratives.
- Les changements probables en matière de politique régionale de la Confédération (financement de projets liés à l'innovation) va aussi nécessiter de développer des projets correspondants. Or, la plupart des communes ne sont pas équipées pour développer de tels projets. En l'absence de regroupement des forces et d'une grande solidarité entre les communes, l'ensemble de la région risque de ne plus obtenir de financements dans la cadre de la politique régionale ce qui viendrait à péjorer la situation au niveau économique.

Il n'est pas l'objet de ce mandat de définir les contours de cette coopération (formes juridiques, cahier des charges, financement) mais il est très important que les structures existantes soient pérennisées et renforcées. L'élection récente des nouveaux conseils communaux devrait permettre un échange rapide et fructueux en la matière.

Avec le succès du Business Center de Châtel-St-Denis, la question des infrastructures d'accueil des entreprises devra être étudiée de manière approfondie (CCAPP de Romont).

4.5 Les activités de promotion

Il est très certainement prématuré de faire la liste des activités promotionnelles concrètes à mettre en œuvre pour favoriser le développement de la région. Pourtant, de nombreuses idées ont été émises par les participants aux groupes de discussion et il serait dommage de les passer sous silence.

Les éléments mentionnés ci-après n'ont pas le même degré d'opérationnalisation ni la même portée. Ils doivent donc être considérés comme autant de pistes à valider et le cas échéant à concrétiser :

- Notamment pour ce qui est des zones résidentielles, il sied de développer une véritable promotion de la région auprès de promoteurs immobiliers, d'agences spécialisées, de caisses de pension et de l'ensemble de la population à l'extérieur du district. Il ne faut pas oublier que de telles actions prennent du temps avant que les premiers effets ne se fassent sentir. De manière synthétique, il faut « vendre la région dans l'arc lémanique ». On précisera aussi que la promotion d'une région n'est pas l'affaire uniquement d'une agence de communication mais bien l'affaire de tous. Il s'agit d'une tâche difficile mais nécessaire pour corriger cette image négative qui colle à la région. Il importe d'éviter que les personnes qui viennent s'établir dans la région ne viennent que par dépit (« on n'a pas les moyens de s'offrir quelque chose de mieux »), mais de faire en sorte qu'elles soient motivées et fières de venir s'y établir.
- Pour ce qui est des caisses de pension, il est vraisemblable que celles-ci pourraient être intéressées à des projets pour autant que le développement économique se renforce. Des contacts doivent être pris pour mieux connaître leurs exigences et pour préparer des dossiers correspondants.
- Il faut aussi changer les mentalités et veiller à un plus grand dynamisme de l'ensemble des responsables politiques et économiques ainsi que de la population (passer des initiatives individuelles à des actions collectives). Il faut davantage valoriser les résultats positifs que se lamenter sur les problèmes.

- Développer les activités de réseautage entre les acteurs économiques eux-mêmes et entre ces derniers et les acteurs politiques (rencontres, séminaires, etc.).
- Développer les activités de lobbying au niveau cantonal (éventuellement avec le soutien de l'ensemble du sud du canton).
- Développer les relations avec les hautes écoles du canton (mieux se connaître, développer des projets communs).
- Utiliser le cadre de vie et les infrastructures existantes (comme le Bicubic) pour faire venir les personnes dans la Glâne et leur faire découvrir la région.
- A un niveau politique, la poursuite de la fusion des communes permettrait de renforcer l'esprit de solidarité, d'améliorer la situation financière de celles-ci et d'envisager peut-être à terme une baisse de la fiscalité des personnes physiques.

Commentaire personnel: « La Glâne, un malade imaginaire ? »

Non, la Glâne souffre certainement de maux qu'il convient de considérer avec sérieux et pour lesquels des traitements doivent être appliqués. Pourtant, cet ensemble de petits maux supportés pendant longtemps en silence en ont amené d'autres, plus pernicious, qui sont plus du domaine de la psychologie collective que de la médecine économique. Reprenons.

Il est évident que l'absence d'autoroute, un certain éloignement des centres de décision, la nécessité qu'il y a eu d'abord de se concentrer sur la construction d'infrastructures collectives de base (écoles, routes, traitement des eaux usées, etc.), un tissu économique très traditionnel, des revenus fiscaux peu élevés, etc. n'ont pas contribué favorablement au développement économique durant ces trois dernières décennies. Ces maux structurels sont pour certains en voie d'être corrigés alors que d'autres nécessitent encore des thérapies spécifiques qui doivent être prescrites de suite.

Ces maux ne sont pourtant pas aussi graves sans quoi on ne pourrait pas faire le constat que nombre d'entreprises sont venues s'établir dans la Glâne, ont du succès et prospèrent.

Le fait d'avoir une attitude docile, d'avoir « souffert en silence », d'avoir intérioriser ces souffrances ont empêché en partie le malade de rechercher par lui-même des solutions pour trouver le chemin de la guérison. En reportant sur d'autres la cause de la maladie (« les autres ont l'autoroute et c'est pour cela qu'ils vont bien »), en adoptant une attitude parfois défaitiste (« on est la cinquième roue du char »), en dénonçant un sentiment d'injustice (« les autres se développent plus vite et mieux que nous ») et en ne suivant pas les recettes qui ont aussi permis à d'autres régions de s'en sortir (regroupement des forces, développement d'une ambition commune, « positive attitude », etc.), la Glâne a eu tendance à mettre en évidence les maux dont elle souffrait effectivement plutôt qu'à valoriser ses atouts.

La Glâne dispose pourtant d'atout. Il convient certes de les « vitaminiser », de leur donner une forme attractive. Mais cela ne sera pas suffisant si cette « cure » n'est pas accompagnée par le développement d'un esprit positif, par une solidarité entre les principaux acteurs politiques et économiques et par la définition de priorités réalistes évitant par là de générer à terme déceptions et frustrations.

Annexe

Liste des personnes ayant participé aux entretiens individuels ou aux discussions de groupe (par ordre alphabétique) :

André Baudois, Jaquier & Cie SA, Prez-vers-Siviriez
Roger Brodard, Syndic, Romont
Henri Castella, Glasson Matériaux, Bulle
Jean-Claude Cornu, Préfet du district de la Glâne, Romont
Christian Deillon, Vice-syndic, Romont
Patrick Deschenaux, Iscar Métaldur SA, Villaz-St-Pierre
Yvan Druart, Erie-Electroverre SA, Romont
Michel Ducrest, JPF, Rossens
Francis Dupont, Dupont+Devaud Architecture, Ursy
Christophe Fragnière, CP Automation SA, Villaz-St-Pierre
Bernard Gendre, Tetra Pak (Suisse) SA, Romont
Jean Genoud, Geosud SA, Bulle
Alexis Gobet, Villariaz
Michel Grossrieder, Fromagerie Moléson SA, Orsonnens
Roland Kowalski, Kowalski Verre SA, Romont
Gilbert L'Homme, Ameublement -Agencement Gilbert L'Homme,
Mézières
Christian Imhof, Société des industriels, commerçants, artisans de
Romont et environs (SICARE), Romont
André Magne, Foncia, Corpataux
Jean-Jacques Marti, Union patronale, Fribourg
Philippe Mauron, Constructions métalliques Mauron SA, Châtonnaye
Thierry Mauron, Promotion économique du canton de Fribourg,
Fribourg
Yvan Menetrey, Ascenceurs Menetrey SA, Romont
Gilles Oberson, Mifroma SA, Ursy
Emile Page, Celsa SA, Romont
Charles Phillot, Frewitt SA, Granges-Paccot

Albert Pochon, AxAir Kobra SA, Romont
Louis Ruffieux, La Liberté, Fribourg
Pascal Sallin, Jules Sallin SA, Villaz-St-Pierre
Véronique Schmoutz-Savoy, Région Glâne-Veveyse, Romont
Alain Sugnaux, Sugnaux Electromécanique SA, Romont
Jean-Dominique Sulmoni, a. Syndic, Romont
André Uebersax, Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie
et des services, Fribourg
Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat, Direction de l'aménagement, de
l'environnement et des constructions, Fribourg
Jacques Yerly, La Mobilière Assurances, Bulle